



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Alsace - Moselle

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Alsace - Moselle



**Des problèmes de santé ?
des répercussions sur
la vie professionnelle,
personnelle ?**

Certaines personnes fragilisées par des problèmes de santé peuvent rencontrer des difficultés dans leur vie personnelle, sociale ou professionnelle.

Le Service social de l'Assurance maladie peut être sollicité pour les soutenir, les orienter et les accompagner.



Pour quels publics ?

Assurés du régime général :

- en arrêt de travail long ou répété en raison d'une maladie ou suite à un accident ;
- en sortie d'hospitalisation avec des conséquences sociales difficiles à gérer ;
- atteints de pathologies lourdes, invalidantes ou évolutives ;
- rencontrant des difficultés à reprendre ou maintenir leur emploi ;
- en renoncement aux soins ou présentant des freins psychosociaux et/ou une situation sociale complexe.

Pour ces situations, le Service social de l'Assurance maladie est votre partenaire privilégié.



Quelles sont ses missions ?

Intervenir au plus tôt pour prévenir l'aggravation des situations :

- Diagnostic social personnalisé de la situation de l'assuré ;
- Information sur les droits, dispositifs et aides existants ;
- Orientation et conseils pour faciliter les démarches
- Recherche de solutions adaptées et soutien dans leur mise en œuvre.



Selon quelles modalités d'accompagnement ?

Le Service social intervient sur orientation, après repérage d'une problématique sociale. Il propose un :

- **Accompagnement individuel**
l'assuré rencontre l'assistant de Service social en toute confidentialité. Ensemble, ils définissent la pertinence et les objectifs de l'accompagnement social ;
- **Accompagnement collectif**
l'assuré participe à des réunions d'information, des ateliers, des groupes de soutien.

CONTACTS :

67 : service-social.strasbourg@carsat-am.fr

68 : service-social.mulhouse@carsat-am.fr

57 : service-social.metz@carsat-am.fr

Vous pouvez orienter les personnes concernées vers le numéro unique de l'Assurance maladie, le 3646 pour obtenir le Service social (appel gratuit).

COMPOSEZ LE

3646

Service gratuit
+ prix appel

ou le +33 184 90 36 46 depuis l'étranger (appel gratuit + prix tarif local)

ET DITES "SERVICE SOCIAL"



Pour plus d'informations :
carsat-alsacemoselle.fr

**Le Service social de l'Assurance maladie,
à vos côtés dès maintenant**